

CONTRIBUTIONS ET IMPLICATIONS DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF(PNDP) DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF ET LOCAL DANS LE NOUN A L'OUEST CAMEROUN.

Ndouomchembou Blikissou

*Doctorante, Département de Géographie, Université de Yaoundé I
blikissoun@yahoo.com*

Tel:693.25.03.00/678.09.16.80

Youtap Celestin

*Management et ingénierie des collectivités territoriales décentralisées,
Université de Dschang*

Résumé

Le développement participatif qui visiblement est porteur d'une lueur d'espoir est largement promu par le gouvernement camerounais à l'heure actuelle à travers la décentralisation. Avec la mise en place du Programme National de Développement Participatif (PNDP) depuis 2004, le gouvernement camerounais dans une optique de croissance et de création d'emplois pour un développement durable des communautés rurales vise à définir et à mettre en œuvre des mécanismes pour responsabiliser les communes et leurs communautés à la base afin de les rendre actrices de leur propre développement, ceci dans le cadre du processus progressif de décentralisation. Cet article a pour objectif de montrer la contribution et les implications du Programme National de Développement Participatif dans le cadre du développement participatif et local dans le Noun. Dans cette optique, une analyse scientifique a été menée avec l'aide des données de sources primaires et de sources secondaires, les sources numériques et les informations orales lors des différents entretiens sur le terrain auprès des personnes ressources. Cette étude s'est appuyée sur une démarche hypothético-déductive basée sur la collecte des données et la vérification des hypothèses émises dès le départ. D'après l'analyse des résultats, il ressort que le Programme National de Développement Participatif a une influence sur le développement participatif et local à l'échelle du Noun. Les résultats des enquêtes révèlent son efficacité et sa durabilité dans le développement participatif et local. 75% des enquêtés de la mairie approuvent l'apport du programme dans le cadre de la décentralisation et du développement local dans le Noun. Malgré ses apports, quelques difficultés sont rencontrées par le programme parmi lesquelles : les besoins énormes des communautés du Noun et les fonds limités au niveau du programme. Des suggestions ont été faites aux acteurs du développement local à savoir les pouvoirs publics, les exécutifs communaux, l'organisation de la société civile, les populations à la base pour un développement participatif et local.

Mots clés : PNDP, développement participatif, Noun

Abstract

Participatory development, which visibly carries a glimmer of hope, is largely promoted by the government of Cameroon at present through decentralisation. With the establishment of the National Participatory Development Program (PNDP) since 2004, the government of Cameroon, in a perspective of growth and job creation for sustainable development of rural communities, aims to define and implement mechanisms to empower municipalities as well as their grassroots communities, in order to make them actors of their own development, this within the framework of the progressive process of decentralisation. This article aims to indicate the involvement and role of the National Participatory Development Program in the context of participatory and local development in the Noun. Mindful of this, a scientific analysis was carried out using data from primary and secondary sources, as well as digital sources and oral information obtained from field interviews with resource persons. This study is grounded on a hypothetico-deductive approach based on the collection of data, and the verification of the hypotheses made from the outset. Following the analysis of the results, it appears that the National Participatory Development Program has an influence on the participatory and local development at the level of the Noun. The results of the surveys reveal its effectiveness and sustainability in the participatory and local development. It was found out that 75% of respondents at the Council approve of the program's contribution to decentralisation and local development in the Noun. Despite its contributions, the program encounters some difficulties among which are the enormous needs of the communities, and the limited fund at the level of the program. We have made suggestions to local development actors, namely, public authorities, municipal executives, civil society organisations and grassroots populations, geared towards a favourable local and participatory development.

Key words: PNDP, Participatory development, Noun

Introduction

Depuis quelques décennies, les questions relatives au développement local et durable constituent de véritables préoccupations tant pour les acteurs de la scène politique internationale que pour ceux de la scène nationale. Depuis la réforme constitutionnelle de 1996, le Cameroun s'est engagé dans un processus d'approfondissement de la décentralisation qui vise non seulement l'implication des populations à la gestion des affaires publiques mais également une responsabilisation accrue des collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans la gouvernance locale et dans l'amélioration constante du cadre et des conditions de vie de leurs populations (Rapport guide pratique méthodologie de planification régionale et locale, 2010 p4). Dans un tel contexte plusieurs acteurs institutionnels via les programmes apportent leurs appuis multiformes pour impulser le développement au niveau local. C'est le cas du Programme National de Développement Participatif dans le Noun. Au

niveau local, de l'entretien des routes, des ponts, l'aménagement des pistes agricoles pour désenclaver leurs localités, le développement agricole par l'extension des surfaces agricoles, l'artisanat traditionnel et le commerce qui sont les activités exercées par les populations locales, les investissements humains manifestés par les populations pour solutionner leurs problèmes ponctuels, l'initiative des associations féminines dans le volet social qui est saluée de tous. Tels sont quelques exemples des solutions du développement participatif et local initiées par les communautés d'une part et les acteurs de développement d'autre part dans l'approche participative dans le Noun. Cependant malgré ces efforts de développement endogènes, force est de constater que les acteurs locaux y compris leurs communautés souffrent toujours aujourd'hui, d'un manque de capacité qui nuit à la gouvernance des territoires. Les appels sont de plus en plus adressés aux acteurs de développement, le sort des populations ne semble pas s'améliorer dans la majeure partie des communautés du Noun. Cette étude s'inscrit dans la thématique des acteurs de développement et de changement social. Plus précisément elle rejoint les préoccupations d'un développement endogène, exogène, participatif, localement réalisé avec l'intervention de l'organisation de la société civile, des élites, des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds. La question du développement de l'Afrique est généralement posée dans son aspect international, coopératif et extraverti. Les aspects participatifs, communautaires et les dynamiques internes sont souvent occultés, peu ou mal pris en considération. En effet, les études sur les acteurs locaux impliqués dans le développement local ont une tendance générale qui est qu'elles limitent à faire une évaluation de leurs projets, pour juger de leur efficacité ou se contentent de faire une étude descriptive de leurs objectifs et rôles, oubliant l'objectif premier qui est la participation des communautés à la base au développement local. D'un autre côté on a toujours eu tendance à faire des études sur le développement propulsé par les économistes appelés: le développement d'en haut « top down » oubliant l'aspect important du développement qui est celui des personnes concernées par ledit développement (les populations à la base) raison pour laquelle les bailleurs de fonds et les organisations internationales initient depuis quelques années l'aspect participatif et la promotion des politiques décentralisées dans le processus de développement qui appellent toutes les couches des populations concernées à s'unir et à œuvrer pour leur développement. La mise en place du Programme

National de Développement Participatif s'inscrit tout simplement dans le cadre de la décentralisation au Cameroun en principe la prise en compte des populations à la base dans les initiatives de développement endogènes. A travers le PNDP, il s'agit de montrer ses retombées sur le développement participatif et local à l'échelle du Noun. Il s'agira de présenter le programme et ses apports pour solutionner les initiatives de développement endogènes dans le Noun. Ce thème recèle un intérêt particulier en ceci qu'il permet de soulever la problématique de la participation des acteurs en occurrence des pouvoirs publics à travers les programmes et celles des populations à la base dans le processus de développement participatif et local.

Le Département du Noun qui constitue la zone d'étude se trouve dans la région de l'ouest- Cameroun. Ce département garde presque les mêmes frontières que le royaume bamoun auquel il a politiquement et administrativement succédé. D'une superficie de 7867 Km², géographiquement ce département est limité:

- Au nord par la région du nord-ouest et de l'Adamaoua ;
- Au sud par les départements des hauts plateaux et du Ndé;
- A l'ouest par les départements de Bamboutos, Mifi;
- A l'est par la région du Centre.

Figure 1. Carte de localisation du Département du Noun dans la région de l'ouest-Cameroun



1. Approche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans ce travail est la démarche hypothético-déductive. Elle consiste à émettre ou à formuler des hypothèses qui sont par la suite vérifiées à travers l'analyse des données de sources primaires et de sources secondaires recueillies. Pour la réalisation de ce travail, ces étapes ont été nécessaires à savoir : la collecte des données de sources primaires et de sources secondaires et le traitement des informations. Lors de la préparation de la descente sur le terrain, c'est important de s'en tenir à un canevas d'enquête c'est pour cela que l'établissement d'un protocole d'entretien a été nécessaire. Selon J.-C. Kaufmann (2006) cité par B. Ndoumchembou (2019, p. 25) : « La grille des questions est un guide très souple dans le cadre de l'entretien compréhensif...C'est un simple guide pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal de déclencher une dynamique de conservation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème ». Les enquêtes sur le terrain ont permis de collecter les données de sources primaires grâce à un questionnaire et un guide d'entretien destinés aux populations enquêtées. Une population de 315 communautés répartie dans les quatre arrondissements enquêtés est enquêtée. Ainsi un guide d'entretien adressé aux autorités administratives (responsables du PNDP Ouest-Cameroun, personnes travaillant aux mairies enquêtées) a permis de savoir si le PNDP a des retombées visibles sur le développement participatif et local dans le Noun. Le questionnaire répondu par les communautés à la base met en exergue l'effectivité du PNDP dans le développement local. Le logiciel SPSS version 20 a permis d'obtenir les répartitions et représentations statistiques pour enfin générer des graphiques avec les logiciels Word et Excel.

2. Résultats obtenus

2.1 Définition du Programme National de Développement Participatif dans le Noun

Le Programme National de Développement Participatif est un outil du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) créé en 2004 et placé sous la tutelle de cette institution qui définit et oriente la conduite du programme à travers le Comité d'Orientation Nationale et de Pilotage (C.N.O.P) présidé par le

Secrétaire Général dudit Ministère. Il est cependant l'un des cadres opérationnels de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2009). Il réalise à travers ses composantes dédiées à l'appui au développement local et à l'accompagnement du processus de décentralisation, des activités qui permettent d'impulser l'amélioration des conditions de vie des populations et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs et des instances de la décentralisation (Mbohou .P, 2014:7). Le PNDP est appuyé par les partenaires internes et externes au développement afin d'améliorer les conditions de vie des populations en zones rurales grâce à leurs participations à tous les niveaux du processus de développement. Quelques partenaires peuvent être identifiables dans le Noun à l'instar de l'Etat par les fonds de contrepartie et les subventions, le fonds spécial d'équipements et d'interventions intercommunales (FEICOM) à travers ses trois points à savoir la mobilisation des ressources, le financement des projets communaux et le renforcement des capacités des élus locaux à travers le plan communal de développement (PCD), l'Agence Française de Développement (AFD) à travers des fonds contrat de désendettement et de développement (C2D) (Mbohou .P, 2014:8).

2.2 Organisation et objectifs du programme dans le Noun

Le programme dispose d'un siège national. Au plan national, il y a les organes de coordination qui sont le MINEPAT et la Cellule nationale de coordination (CNR), ensuite les cellules régionales de coordination (CRC) dans toutes les dix régions et enfin les organes d'exécutions du PNDP que sont les 329 communes en zones rurales qui fonctionnent selon les réglementations en vigueur (Mbohou. P, 2014 :9). Fondamentalement, le PNDP assiste les efforts du gouvernement en vue d'améliorer les opportunités et les conditions de vie des populations rurales. Comme le rapporte les propos du formateur PNDP-Ouest, monsieur SAKAME Demanou (enquête de terrain, 2021), le programme vise à améliorer l'offre en services-socio-économiques de base vers les communautés, il vise à renforcer la décentralisation en cours et accroître l'aptitude des collectivités territoriales décentralisées (CTD) à assumer les missions de promotion du développement local y compris cette planification. La mise en œuvre de ces activités relevant du cadre classique ou des opérations spécifiques, induit une forte implication des populations à la base du début à la fin de tout processus. La

matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la commune justifie l'émergence de divers mécanismes de participation citoyenne tant au niveau de la commune qu'au niveau du PNDP, en vue d'informer, de coordonner et de contrôler la gestion des affaires publiques au niveau local. Afin de mieux mener ses objectifs, la démarche du programme repose sur le plan communal de développement, instrument fondamental de la planification locale élaboré à l'issue d'un processus participatif exprimant la vision de la commune. Le programme a de ce fait participé à la mise en place et l'actualisation des plans communaux de développement de certaines communes du Noun.

2.3 Rôle du programme dans la décentralisation dans le Noun

Selon les informations recueillies sur le site du programme ouvert en ligne (<https://www.pndp.org> consulté en 2021) et celles recueillies sur le terrain, le programme vise à renforcer les capacités de l'institution communale dans le processus de décentralisation. Il vise également à apporter une assistance à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités locaux tels que les organismes d'appui locaux (OAL), les équipes pluridisciplinaires des services déconcentrés, des ministères sectoriels et les prestataires de services afin qu'ils puissent promouvoir efficacement le développement local. A travers cet acte, le PNDP finance certains projets et microprojets de développement de ces communautés. Les personnes de la mairie enquêtées ont donné leurs avis sur l'apport du programme dans le cadre de la décentralisation à l'échelle du Noun. Suite à leurs avis sur le rôle du programme dans la décentralisation dans le Noun, l'on a obtenu les résultats suivants : sur 68 personnes enquêtées à la mairie, 51 affirment que le PNDP a des retombées sur la décentralisation et le développement participatif ce qui représente un taux de 75% des enquêtés. Au regard de tout ce qui précède, le PNDP devient de ce fait un véritable levier en termes de promotion de la décentralisation dans ce département. A l'issu des enquêtes sur le terrain sur l'état de connaissance du PNDP par les communautés du Noun, leurs réponses ont donné les résultats suivants : sur 315 communautés enquêtées, 189 communautés assimilent le programme dans le Noun. Cet effectif représente un taux de 60% des enquêtés. L'on peut comprendre l'importance majeure du programme dans le cadre de la décentralisation et du développement participatif.

2.4 L'apport du PNDP dans le développement participatif dans le Noun

D'après les propos de SAKAM Demanou (formateur ouest PNDP, juin 2021), pour encourager les communautés dans le développement participatif et local, le PNDP a outillé ces communes des outils nécessaires dans l'accomplissement de cette tâche. Ces outils sont entre autres:-Le cadre communal de développement (CCD).En travaillant auprès des CCD dans les services communaux enquêtés, il a été relevé que les CCD sont chargés du contrôle des projets réalisés ou en cours de réalisation au sein de la commune, il s'assure que le maître d'ouvrage (celui à qui appartient l'ouvrage) a réalisé les travaux selon les normes préétablis à l'avance(il s'agit ici des termes de références (TDR), cahiers des clauses administratives particulières).D'une manière générale, le CCD a pour rôle de planifier et programmer les actions de la commune à moyen et à court terme, de suivre l'exécution des activités notamment les projets, de promouvoir l'économie locale, de s'assurer de la prise en compte des aspects socio-environnementaux dans la mise en œuvre des projets communaux.-Le cadre chargé des communautés (CCC) est le couloir de transition entre les communautés et la commune dans le cadre de la mise en place des solutions endogènes. Le CCC a pour rôle du suivi et la mise en œuvre des solutions endogènes dans les communes, de redynamiser et former les populations afin que ces dernières puissent s'impliquer dans les initiatives de développement local, il accompagne et anime les communautés dans le cadre de la mise en œuvre des solutions endogènes. Le CCC est chargé de la mise en œuvre et du suivi des solutions endogènes dans les différents villages. Le CCC fonctionne en triangulation car il est l'intermédiaire entre les populations et la mairie. Grâce au PNDP, dans chaque village il y a un comité de concertation(CC) nommé qui rend compte des solutions endogènes au CCC. Le comité de concertation a été mis en place pour pouvoir suivre la mise en place des solutions endogènes (des solutions endogènes de tous les vingt-huit secteurs d'activités prévus par le DSCE 2009.). Il doit réfléchir sur les problèmes du village. Les solutions peuvent être endogènes, exogènes, de ce fait il ya les outils de planification. Ce mécanisme mise sur pied par le programme a permis une certaine dynamique communautaire car le dicton souvent dans les communautés enquêtées : *« avant de savoir ce que la république a fait pour toi qu'est-ce que toi tu as fait pour la république »*.

2.5 Les solutions endogènes : une initiation du PNDP pour impliquer les communautés à la gestion de leurs propres problèmes endogènes

Il s'agit des réponses à un ou un ensemble de problèmes vécus par un individu, une famille/ménage, une communauté partageant une aire géographique bien déterminée qui peut être, un quartier, un village, une commune, un département, une région, un pays ou une sous-région (rapport des propos recueillis auprès des CCC et CCD des quatre arrondissements enquêtés (confer référence bibliographique). C'est une politique de développement endogène sans les interventions de forces extérieures. Les solutions endogènes sont une réponse à la question fondamentale « que puis-je faire moi-même, avec les ressources disponibles pour améliorer la condition actuelle ». Les solutions endogènes viennent du diagnostic participatif. A partir de ce diagnostic participatif (tous condensés dans le "plan communal de développement(PCD) où il a été relevé les différents problèmes relatifs au développement des communautés, il sera question pour les communautés de faire un diagnostic des problèmes qu'ils peuvent résoudre à leur niveau.

2.5.1 L'importance et défis liés à la mise en œuvre des solutions dans le Noun

L'organisation des nations unies pour l'enfance (UNICEF) a introduit la notion de pratique familiale essentielle (PFE) qui sont des comportements, des pratiques et des gestes de tous les jours qu'il faille favoriser auprès des ménages et des familles et qui ont un gros impact sur la survie, le développement et la protection de l'enfant et la femme/mère (Il s'agit de la consultation prénatale et post natale, la vaccination de l'enfant qui doit avoir tous ses vaccins pour limiter le taux de mortalité infantile, l'allaitement maternel exclusif, l'utilisation des moustiquaires imprégnées, la prise en charge de la diarrhée à domicile, la consommation d'eau potable, le lavage des mains au savon et à de l'eau propre, l'utilisation des latrines propres et protégées, l'enregistrement des naissances).

En dehors de son importance ,plusieurs problématiques sont liées à la mise en place des solutions endogènes dans le Noun parmi lesquelles : - Les besoins importants et pressants en milieu rural qui deviennent de

plus en plus inquiétant notamment dans les villages et communes en termes d'infrastructures socio-économiques de base(besoins toujours illimités en principe) .D'après les personnes ressources rencontrées(Mfonte Ousmane,2021), ces solutions visent également à résoudre le problème des ressources insuffisantes notamment financières dans les communes en rapport avec les besoins les plus immédiats. Le potentiel local est énorme mais sous valorisé.-Le niveau ou le taux de fonctionnalité d'entretiens des ouvrages et des investissements publics sont encore préoccupant. -Le niveau de pauvreté est en nette progression en milieu rural malgré les efforts consentis à la fois par le gouvernement et tous les acteurs de développement dans le Noun.

2.5.2 L'organisation des solutions endogènes et les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre dans le Noun

Plusieurs acteurs interviennent dans le suivi, la réalisation des solutions endogènes. Celles-ci impliquent la pleine participation des communautés dans le cadre du développement de leurs localités.-Au niveau de la Commune, la réalisation voir la mise en œuvre des solutions endogènes implique un grand nombre de personnes à savoir: le maire, le cadre communal de développement (CCD), le cadre chargé des communautés (CCC), le comité/secteurs (CS PCD).-Au niveau du village, sur le terrain les personnes mobilisées dans le cadre des solutions endogènes sont: le Chef du village/Quartier, les Conseillers Municipaux/ secteurs ,le comité de concertation(CC) ,le comité de développement des villages (CDV), le Comité de secteurs, le comité de gestion (COGE).-Au niveau de l'organisme d'appui local (OAL),sur le terrain, les personnes mobilisées dans le cadre de l'OAL sont :une équipe qui comporte au moins deux personnes. L'organisation des communes dans la mise en place des solutions endogènes passe par : la mise en place des comités de concertation(CC); la mise en place des comités de gestion(COGE), la mise en place des comités de secteurs, l'organisation des comités de secteurs et mise à disposition des outils de gestion. La mise en place des solutions endogènes implique la participation de toutes les couches sociales à la prise de décision relative aux solutions endogènes et à la pleine participation des concernés d'où le développement participatif. Les étapes visant le suivi des solutions endogènes dans le Noun sont : - La préparation : c'est l'étape la plus importante. Sur le terrain, la mise en place voir la réalisation des solutions endogènes implique la mise en place

d'un planning de travail qui vise à l'élaboration d'un calendrier de passage, la prise des accords/rendez-vous et négociation du temps de travail (un jour et demi) avec les communautés bénéficiaires, l'assurance de la participation des principales parties prenantes.-La révision du diagnostic: cette étape passe par : l'introduction, la révision sommaire du diagnostic; le rappel des outils utilisés; la présentation des résultats; la vérification de l'existence du CC et des Comités mis en place lors du Diagnostic. -Le bilan de la mise en œuvre des mesures endogènes : elle vise entre autres, le passage des différents délégués de secteurs et niveau de la mise œuvre, la discussion critique des actions planifiées et exécutées, la reprogrammation. L'on peut relever ici que la réalisation de toutes ces étapes implique les communautés à la prise de décision d'où le développement participatif.-La nature des mesures endogènes: sur le terrain, elles sont à la fois matérielles et immatériels.-Les mesures matérielles : c'est lorsque la solution implique l'achat du matériel pour la construction d'ouvrages: Ponts, salles de classe, aménagements des points d'eau, aménagement des routes, curages des caniveaux, cartonnage routier. -Les mesures immatérielles : elle vise ici l'amélioration du taux de vaccination, amélioration du taux de scolarisation, réduction de la déperdition scolaire, amélioration du taux de production d'actes de naissance, amélioration du taux de réussite.

2.5.3 Quelques exemples de réussite dans la mise en place des solutions dites endogènes dans le Noun

- Cas de la commune de Malantouen.

Secteur : bâtiments et travaux publics :

Planche 1:Entretien routier tronçons Mambare3

1. Situation de référence (avant-projet) 2.Situation actuelle (après le projet)



Source :*Photo Ndouomchembou blikissou ,Mfonte Ousmane, enquête de terrain , 2021.*

La planche 1 ci-dessus laisse percevoir un cas de réussite dans la mise en œuvre des solutions endogènes dans le cadre de l'entretien routier tronçon de Mambare3 dans la commune de Malantouen. La photo A présente la situation avant projet où l'on observe un arbre tombé en pleine route et la photo B la situation après projet où l'on observe la mobilisation des communautés dans le cadre de l'entretien routier. Cette planche témoigne une fois de plus l'implication massive des bénéficiaires de ces solutions endogènes à travers leurs fortes mobilisations dans la réalisation. Les bénéficiaires impliqués dans la réalisation de ces solutions sont: les femmes, les hommes et les enfants. L'objectif visé étant ici la facilitation de la circulation sur ce tronçon. Les acteurs en présence lors de la mise en place de ces solutions sont entre autres: le comité de concertation (CC), le comité de développement du village (CODEV), le comité de gestion (COGES).

Planche 2: Réfection du pont cassé sur la rivière chou en Amont dans l'arrondissement de Malantouen

Situation de référence (avant-projet) Situation actuelle (après le projet)



Source : Photo Ndouomchembou blikissou, enquête de terrain, 2021.

La planche 2 ci-dessus laisse percevoir la grande mobilisation des communautés dans le cadre de la réfection d'un pont cassé. Dans cette planche, la photo A montre un pont cassé par un camion et une grande mobilisation des populations sur le pont et la photo B montre la réfection de ce pont par les communautés. Il est à relever que dans le cadre de la réfection de ce pont, les mesures n'ont pas seulement été endogènes car les communautés ne disposant pas de fonds ont eu recours à la commune pour l'achat du matériel pour la réfection du pont (un montant qui s'élève à 150.000 FCFA) selon les propos du CCD de Malantouen, Mfonte Ousmane, 2021.

- Secteur : travaux publics

Photo 1 : Curages des caniveaux dans la commune de Magba par les populations



Source : *Ndoumchembou blikissou, enquête de terrain, juin 2021.*

Au vu de la photo, l'on constate non seulement l'implication des populations dans la mise en œuvre de la solution mais aussi celui du représentant du ministère des travaux publics(MINTP).

2.6 La mise en place du guichet performance communautaire (GPC)

D'après les propos recueillis auprès de Sankame Demanou et Dhalel Poumie(enquête,2021), l'objectif global dans le cadre de l'implémentation du guichet performance communautaire est de tester à titre expérimental de primer les communautés et les comités de gestion à la base qui se distinguent par une prise en main de leur propre développement.De manière spécifique, il s'agit :d'organiser une compétition au sein des communautés et des comités de concertation d'une commune donnée et primer ceux qui se sont les mieux illustrés dans les différents domaines ciblés par l'évaluation; amener les communautés et comités de concertation à l'issue du guichet performance communautaire à s'améliorer dans le fonctionnement du comité de concertation et le fonctionnement des comités des gestions des ouvrages, amener les communautés et comités de concertation à

s'approprier la démarche du PNNDP, notamment l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés et la mise en œuvre des solutions endogènes, de capitaliser les enseignements de l'opération pilote pour enrichir et développer l'engagement citoyen développé au sein du programme.

2.6.1 L'évaluation des villages dans le cadre du GPC selon le PNNDP dans le Noun

Le champ d'évaluation de cette opération pilote du GPC concerne de manière générale les mécanismes d'engagement citoyen à savoir principalement le fonctionnement du comité de concertation (CC) et celui des comités de gestion (COGES) des ouvrages. Tous les villages et/ou quartiers qui à l'issue de la planification participative ont vu l'installation des comités de concertation du village ou du quartier sont l'objet de cette évaluation au GPC dans les communes pilotes cibles. Le principal outil de collecte des données lors de l'évaluation des Communautés pendant cette opération pilote du GPC a été la grille d'évaluation validée par le comité national de coordination (CNC). Cette grille a été dûment renseignée pendant les séances d'évaluation sur la base des pièces justificatives et signée à la fin par le Président du CC et/ou le Chef du village et les membres de comité technique communal d'évaluation des villages (CTCEV)(rapport propos de SAKAME Demanou, 2021).

2.6.2Le financement des microprojets par le PNNDP dans le Noun

Dans ce cas sur convocation du maire, le conseil municipal élargit aux sectorielles concernées siège à l'effet d'examiner et d'approuver les microprojets préparés par l'exécutif communal. La convocation précise les microprojets qui doivent être examinés par le conseil. Après s'être assuré de l'éligibilité du microprojet, notamment de son inscription au PCD et au budget communal, il attend une présentation du maire concernant chaque microprojet. Il vérifie ensuite la conformité sectorielle et environnementale et s'assure que le microprojet envisagé ne fait pas l'objet d'un autre financement. Par la suite, le conseil municipal procède au vote et délibère suivant la réglementation en vigueur. (Sakame Demanou ,2021). Le financement du microprojet par le programme nécessite plusieurs critères : -Le microprojet doit figurer dans le PCD. -

Il doit être conforme à la stratégie sectorielle et ses normes (carte sanitaire, carte scolaire ...)-les modalités de contribution de la commune doivent être prévues,-le système de gestion, les frais de fonctionnement et d'entretien sont clairement définis et pris en compte. Sur le terrain, quelques microprojets financés par le programme ont été identifiés à savoir : le projet d'amélioration durable de la compétitivité des membres du GIC GAPHAN dans l'élevage des poulets de chair grâce à la construction d'un bâtiment de 128m avec acquisition des équipements d'élevage dans la ville de Fouban. Le projet d'amélioration de la compétitivité des membres du GIC AEEMA par l'augmentation d'extraction d'huile d'un fût de 200 litres de noix pétri à pied pour une tine d'huile à un fut de 200litres de noix presse dans pressoir pour trois tines d'huiles grâce à l'acquisition d'un pressoir à huile et la construction d'une huilerie, village Magba.

2.7 Les difficultés rencontrées par le Programme National de Développement Participatif dans le Noun

Sur le terrain, l'on peut relever ici les difficultés liées à la mobilisation des populations dans le cadre des solutions endogènes. Ces difficultés sont en principe liées aux occupations des populations dans les travaux de champs, au manque de volonté de celles-ci dans la réalisation des solutions dites endogènes et enfin au problème lié à la gouvernance locale à travers l'absence de collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des solutions endogènes (l'on peut relever à ce niveau les conflits de compétences entre les CC, les CCC, les COGES, Les comités de développement des villages). Les comités de concertations et les cadres chargés des communautés signalent également la difficulté liée aux moyens financiers en principe celle liée à la disponibilité des fonds au niveau de la mairie et celle liée à la lenteur administrative de la mairie à mobiliser les fonds pour la réalisation de certaines solutions endogènes qui exigent un apport financier. L'on constate que ces solutions endogènes sont à titre précaire et ne sont pas durables et efficaces pour un développement à long terme des communautés locales dans le Noun. A la question posée aux communautés celle de savoir si ces solutions sont efficaces et durables, les résultats ont donné les réponses suivantes : les solutions endogènes ne sont pas efficaces et durables car sur 315 communautés enquêtées ,176 affirment cet état de chose, ce qui représente un taux d'environ 56% des enquêtés. D'après les propos des

personnes ressources du PNDP (SAKAME Demanou et consorts, 2021), les besoins des communautés locales sont énormes et les fonds disponibles au niveau du programme sont minimes pour couvrir tous ces besoins exprimés par les exécutifs communaux. Par conséquent malgré leurs apports multiformes, il ne peut se dégager une faible efficacité /durabilité dans leurs actions en matière de développement local. De plus les exécutifs communaux ne sont pas dynamiques dans le cadre de la création des activités génératrices des revenus, les opérateurs économiques n'ont plus.

3- Discussion et perspectives

L'article 40 du code général des collectivités territoriales décentralisées (Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019) stipule que toute personne physique ou morale peut formuler à l'intention de l'exécutif communal ou régional, impulser le développement de la collectivité territoriale concernée ou améliorer son fonctionnement. Par conséquent, tout habitant ou contribuable d'une collectivité territoriale peut, à ses frais demander communication ou prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux des organes délibérants, des budgets, des projets et rapports annuels de performance, plans de développement, comptes ou arrêtés, suivant des modalités fixées par voie réglementaire .Les associations et organisations de la société civile locales, ainsi que les comités de quartier et de village concourent à la réalisation des objectifs des collectivités territoriales (Article 41 de la même loi).Cependant, malgré le fait que les données de la recherche sur le thème: *«contributions et implications du Programme National de Développement Participatif dans le cadre du développement participatif et local dans le Noun »* ont abouti aux résultats relevés plus haut dans cet article, il faut souligner les limites de ce travail. De prime à bord il a été relevé une diversité d'initiatives locales initiées par le programme sans retombées positives sur le processus de développement local dans le Noun. Les populations souffrent encore et toujours des difficultés liées aux conditions de vie (manque d'eau, difficultés d'infrastructures routières, difficultés d'acquisitions aux soins de santé efficaces etc...). L'on s'est demandé pourquoi le développement participatif et la culture associative réussit ailleurs et ne parviennent pas à se faire implémenter dans le Noun ? Il ya ici un problème d'orientation et de gouvernance locale qui interpelle tous les acteurs dans la synergie

des efforts et la concertation dans tout politique de développement car: *« le développement participatif basé sur l'approche participative sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations, à la définition des problèmes locaux ,à l'identification des problèmes des solutions et à leur mise en œuvre ,afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent ».* (Moupou.M, 2015 :50).

D'après Celestin Youtap (2021),les populations doivent s'impliquer de plus en plus dans les initiatives de développement initiées par le programme .Les comités de concertation et les cadres chargés des communautés doivent travailler en synergie et de façon concertée pour une meilleure gestion de la chose locale .D'après l'auteur , la mise en œuvre des solutions endogènes doit s'asseoir sur la volonté de changements de mentalité des populations à la base ;la mise sur pied d'un mécanisme approprié de suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes. Le CC n'est pas en compétition avec le comité de développement du village (CDV) car ce dernier est une supra structure et peut être considéré comme un bailleur. Par ailleurs le CC est essentiellement constitué des résidents et est plus proche des actions. Le Maire doit établir un cadre favorisant la synergie entre les acteurs. Dès lors, au vu des multiples apports de ce programme, les suggestions adressées aux acteurs à l'instar des pouvoirs publics visent la pérennisation de ce programme et qu'il soit intégrer comme structure public au même titre que le fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM). Les suggestions adressées à l'organisation de la société civile visent la révolution des mentalités, le réarmement mental.

Conclusion

Cet article a permis de présenter de façon synthétique l'apport du Programme National de Développement Participatif dans le développement participatif et local à l'échelle du Noun. A l'observation, les apports du programme sont orientés vers la mise en place du PCD et sa réactualisation dans chaque commune du Noun, les solutions endogènes qui impliquent les investissements humains des communautés et la collaboration entre les acteurs, la mise en place des cadres communaux tels que le CCD, le CCC qui à leur tour assurent l'efficacité des projets de développement et la prise en compte des bénéficiaires dans la prise de décision. Plus loin, le programme est un véritable catalyseur et pilier en ce qui concerne le développement local par le financement de certains microprojets de développement inscrits dans le PCD, la promotion du développement participatif avec la mise en place du guichet performance communautaire.

Références bibliographiques

- Sources secondaires

Ouvrages généraux

MOUPOU .M., (2015), « *participation et développement rural au Cameroun* », by Editions CLE, Yaoundé (Cameroun), p 49-50.

KAUFMANN.J.C, 2006 « *l'enquête et ses méthodes* »l'entretien compréhensif, Armand colin 128 sociologie science humaines et sociales.

Mémoires

MBOHOU .P, 2014, rapport de stage professionnel effectué au Programme National de Développement Participatif, 2014, Université de Yaoundé II, 25p.

NDOUOMCHEMBOU.B, (2019), méthodes et techniques d'illustrations d'une leçon de géographie physique : cas des classes de 6^e au lycée de Mballa II, mémoire de DIPES II, ENS Yaoundé, 97p.

Lois

- 1- Loi N° 2004-17 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation;
- 2- Loi N°2019/024 DU 24 DEC 2019 portant sur le code général des collectivités territoriales décentralisées au Cameroun.

Documents divers

- Guide pratique : mobilisation des ressources communales 2015,78p.
- Guide pratique : méthodologie de planification régionale et locale, 2010,97p
- <https://www.pndp.org> consulté en 2021
- **Sources primaires**

Quelques personnes ressources rencontrées	Professions	Date de l'entretien
MFONTE OUSMANE	CCD de Malantouen	24 Mai 2021,7 juin 2022
SAKAME DEMANOU	Formateur PNDP ouest	10 juin 2021
AYIRE MOTAPON	CCF de Malantouen	25 mai 2021
POUMIE DHALEG	CCD/Foumbot	22 juin 2021
MBOHOU PIERRE CELESTIN	CCD/Foumban	11 juin 2021
NJIFOUTAHOUE AMADOU	Président CEVODIN	17 juin 2021
YOUTAP Celestin	CCD/MAGBA	16 juin 2021,8 Juin 2022
NJICHE Mathieu	vice-président de mise en œuvre des mesures endogènes de Magba	11juin 2022
TCHOUMTE NJOYA ABRAHAM	CCC de Magba	7Juin 2022.
TAMEJOU FRANCOIS	Président du comité de mise en œuvre des mesures endogènes	7juin 2022